



Assemblée des délégués de l'Association de communes Mobul
(Bulle – Morlon – Le Pâquier – Riaz – Vuadens)

**SÉANCE DU VENDREDI 7 OCTOBRE 2022
DE 07H30 À 08H30, AU DÉPARTEMENT TECHNIQUE DE
LA VILLE DE BULLE, À BULLE**

PROCES-VERBAL N° 2022/02

Présents :

- M. Vincent BOSSON, Président, Préfet de la Gruyère
- M. Patrick AUDEMARS, Délégué et Vice-Syndic de Morlon
- M. Nicolas PASQUIER, Délégué et Conseiller communal de Bulle
- Mme Laurence CORMINBOEUF, Déléguée et Conseillère communale de Le Pâquier
- Mme Sabine GUILLET, Déléguée et Conseillère communale à Riaz
- M. Alain HEIMO, Délégué et Conseiller communal de Vuadens
- M. David SEYDOUX, Délégué et Conseiller communal de Bulle

- Mme Marie-France ROTH PASQUIER, Présidente du Comité de direction et Conseillère communale de Bulle
- Mme Erika MORAND, Vice-Présidente du Comité de direction et Vice-Syndic de Le Pâquier
- M. Samuel BARRAS, Membre du Comité de direction et Conseiller communal de Morlon

- M. Michael BLANCHARD, Coordinateur des agglomérations (DIME)
- M. Grégoire CANTIN, Chef du Service de la mobilité (SMo)

- M. Philippe Huwiler, journaliste à La Gruyère
- M. Stéphane Sanchez, Rédacteur RP à La Liberté

- M. Cédric JUNGO, Ingénieur de Ville, Ville de Bulle
- Mme Laurence JENNY, Secrétaire, Ville de Bulle

Excusés :

- M. Patrick TELFSER, Vice-Président, Membre du Comité de direction et Vice-Syndic de Vuadens
- Mme Sylvie BOSSON, Membre du Comité de direction et Conseillère communale de Riaz
- Mme Estelle ZERMATTEN, Conseille communale de Bulle
- Mme Béatrice BALSIGER, Cheffe de section Service de l'environnement (SEn)
- Mme Katia MEIER, Aménagiste (SECA)

ORDRE DU JOUR

1. Salutations et contrôle des présences	2
2. Approbation du procès-verbal de la séance n° 2022/01 du 25 mars 2022	2
3. Election déléguée de la Commune de Bulle	2
4. Examen et approbation du budget 2023	3
4.1. Budgets de fonctionnement et d'investissements	3
5. Divers	10

1. Salutations et contrôle des présences

M. le Préfet salue cordialement les personnes présentes à cette assemblée. Selon l'ordre du jour, il requiert d'ajouter un nouveau point « Election déléguée de la Commune de Bulle », après le point 2. « Approbation du procès-verbal de la séance n° 2022/01 du 25 mars 2022 », et demande s'il y a des remarques. *Aucune remarque n'est formulée.*

M. le Préfet passe ensuite au contrôle des présences et constate que l'Assemblée peut siéger :

Délégués présents :

Commune de Bulle (6 voix) :

M. Nicolas PASQUIER, Conseiller communal de Bulle (6 voix)

Commune de Morlon (1 voix) :

M. Patrick AUDEMARS, Conseiller communal de Morlon (1 voix)

Commune Le Pâquier-Monbarry (1 voix) :

Mme Laurence CORMINBOEUF, Conseillère communale Le Pâquier (1 voix)

Commune de Riaz (2 voix) :

Mme Sabine GUILLET, Conseillère communale de Riaz (2 voix)

Commune de Vuadens (2 voix) :

M. Alain HEIMO, Conseiller communal de Vuadens (2 voix)

M. le Préfet prie d'excuser les personnes absentes, selon la liste en première page.

2. Approbation du procès-verbal de la séance n° 2022/01 du 25 mars 2022

M. le Préfet, Président de l'Assemblée des délégués, demande s'il y a des remarques relatives au procès-verbal n° 2022/02 de la séance du 25 mars 2022.

- **L'Assemblée des délégués, à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal n° 2022/02 de la séance du 25 mars 2022, avec remerciements à son auteure.**

3. Election déléguée de la Commune de Bulle

M. le Préfet explique que, suite à la démission de M. Eric Gobet, Conseiller communal bullois, la commune de Bulle propose de nommer Mme Estelle Zermatten, Conseillère communale, pour la représenter.

- L'Assemblée des délégués, à l'unanimité des membres présents, élit Mme Estelle Zermatten, Conseillère communale bulloise, en tant que représentante de la Ville de Bulle à l'Assemblée des délégués, en remplacement de M. Eric Gobet qui a démissionné.

4. Examen et approbation du budget 2023

M. le Préfet cède la parole à M. Cédric Jungo, chef de projet Mobul, pour l'examen des budgets de fonctionnement et d'investissements de l'exercice 2023.

4.1. Budgets de fonctionnement et d'investissements

M. Jungo donne lecture et commente les budgets 2023 ainsi que le rapport de gestion transmis à toute l'Assemblée lors de l'envoi de l'ordre du jour.

Budget de fonctionnement

Compte	Désignation	Budget 2023		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	91'200.00		91'200.00	
01	Législatif et exécutif	7'400.00		7'400.00	
011	Législatif	2'200.00		2'200.00	
0110	Législatif	2'200.00		2'200.00	
0110.3132.00	Honoraires - Fiduciaire	2'200.00		2'200.00	
012	Exécutif	5'200.00		5'200.00	
0120	Exécutif	5'200.00		5'200.00	
0120.3000.00	Traitements et jetons de présence	4'200.00		4'200.00	
0120.3170.00	Frais de représentation	1'000.00		1'000.00	
02	Services généraux	83'800.00		83'800.00	
022	Services généraux	83'800.00		83'800.00	
0220	Administration générale	83'800.00		83'800.00	
0220.3100.00	Fournitures de bureau	100.00		100.00	
0220.3102.00	Imprimés, publications	1'000.00		1'000.00	
0220.3130.00	Frais bancaires et postaux	200.00		200.00	
0220.3130.01	Frais de port	500.00		500.00	
0220.3130.02	Honoraires divers	1'000.00		1'000.00	
0220.3130.03	Mandat administratif	80'000.00		80'000.00	
0220.3130.04	Emoluments de chancellerie et divers	1'000.00		1'000.00	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	2'500.00		17'000.00	
33	Médias	2'500.00		17'000.00	
332	Mass media	2'500.00		17'000.00	
3320	Mass media (en général)	2'500.00		17'000.00	
3320.3130.00	Frais internet	1'500.00		1'000.00	
3320.3130.01	Communication générale	1'000.00		16'000.00	
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	3'381'700.00	1'857'000.00	3'341'700.00	1'863'000.00
62	Transports publics	3'381'500.00	1'857'000.00	3'341'500.00	1'863'000.00
622	Trafic régional et d'agglomération	3'381'500.00	1'857'000.00	3'341'500.00	1'863'000.00
6220	Trafic régional et d'agglomération	3'381'500.00	1'857'000.00	3'341'500.00	1'863'000.00
6220.3130.00	Contrats de prestations	3'300'000.00		3'300'000.00	
6220.3130.01	Communication générale	1'000.00		1'000.00	
6220.3130.02	Emoluments de chancellerie divers	500.00		500.00	
6220.3132.00	Honoraires et frais d'étude	70'000.00		30'000.00	
6220.3141.00	Entretien du réseau	10'000.00		10'000.00	
6220.4631.10	Subventions cantonales pour les études		35'000.00		15'000.00
6220.4631.20	Subventions cantonales pour l'exploitation		1'822'000.00		1'848'000.00
63	Trafic, autres	200.00		200.00	
634	Planification générale des transports	200.00		200.00	
6340	Planification générale des transports	200.00		200.00	
6340.3130.00	Frais internet	200.00		200.00	

Compte	Désignation	Budget 2023		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	105'000.00		60'000.00	
79	Aménagement du territoire	105'000.00		60'000.00	
790	Aménagement du territoire	105'000.00		60'000.00	
7900	Aménagement du territoire (en général)	105'000.00		60'000.00	
7900.3132.00	Honoraires et frais d'étude	80'000.00		60'000.00	
7900.3320.90	Amortissements planifiés, immobilisations incorporelles	25'000.00			
9	FINANCES ET IMPOTS		1'723'400.00		1'646'900.00
99	Postes non ventilables		1'723'400.00		1'646'900.00
990	Participations des communes		1'723'400.00		1'646'900.00
9900	Participations des communes		1'723'400.00		1'646'900.00
9900.4612.01	Participation de la commune de Bulle - administration		137'530.00		133'135.00
9900.4612.02	Participation de la commune de Morlon - administration		3'385.00		3'310.00
9900.4612.03	Participation de la commune du Pâquier - administration		6'410.00		6'263.00
9900.4612.04	Participation de la commune de Riaz - administration		14'465.00		13'919.00
9900.4612.05	Participation de la commune de Vuadens - administration		11'910.00		11'573.00
9900.4612.11	Participation de la commune de Bulle - transports		1'253'375.00		1'215'641.00
9900.4612.12	Participation de la commune de Morlon - transports		30'865.00		30'231.00
9900.4612.14	Participation de la commune de Riaz - transports		131'990.00		127'119.00
9900.4612.15	Participation de la commune de Vuadens - transports		108'580.00		105'710.00
9900.4612.21	Participation de la commune de Bulle - amortissements		19'795.00		
9900.4612.22	Participation de la commune de Morlon - amortissements		485.00		
9900.4612.23	Participation de la commune de Pâquier - amortissements		925.00		
9900.4612.24	Participation de la commune de Riaz - amortissements		2'080.00		
9900.4612.25	Participation de la commune de Vuadens - amortissements		1'715.00		
	RECAPITULATIF DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT				
0	ADMINISTRATION GENERALE	91'200.00		91'200.00	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	2'500.00		17'000.00	
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	3'381'700.00	1'857'000.00	3'341'700.00	1'863'000.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	105'000.00		60'000.00	
9	FINANCES ET IMPOTS		1'723'400.00		1'646'900.00
	TOTALISATION	3'580'400.00	3'580'400.00	3'509'900.00	3'509'900.00
	Résultat				

Budget d'investissements

Compte	Désignation	Budget 2023		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	803'577.00	803'577.00	2'504'859.00	2'504'859.00
61	Circulation routière	803'577.00	803'577.00	2'504'859.00	2'504'859.00
615	Routes communales	803'577.00	803'577.00	2'504'859.00	2'504'859.00
6150	Routes communales	803'577.00	803'577.00	2'504'859.00	2'504'859.00
6150.5620.01	Bulle - M2(a) - Rte de l'Intyamon - Subv. Mobul	28'773.00		12'179.00	
6150.5620.05	Bulle - M4 - Entrée Ouest (Rue de Vevey) - Subv. Mobul	91'346.00			
6150.5620.30	Le Pâquier - M13(a) - RC Secteur gare - Subv. Mobul	8'615.00		8'587.00	
6150.5620.52	Bulle - 6.1 - Voie piét. Gare-Centre Ville - Subv. Mobul			52'354.00	
6150.5620.69	Bulle - 7.1 - MD Vevey-Moulin - Subv. Mobul			3'378.00	
6150.5620.70	Bulle - 4.1 - Gare Interface - Subv. Mobul			91'794.00	
6150.5620.71	Bulle - 4.2 - Gare Stationmt vélos - Subv. Mobul			79'619.00	
6150.5620.72	Bulle - 0.1 - Gare circulation bus - Subv. Mobul	31'981.00		79'953.00	
6150.5620.74	Bulle - 7.4 - MD franchiss. Buissons - Subv. Mobul			84'443.00	
6150.5620.75	Bulle - 7.5 - MD Parqueterie-Cloailet - Subv. Mobul			88'665.00	
6150.5720.01	Bulle - M2(a) - Rte de l'Intyamon - Subv. Féd. Redistr.	115'093.00		487'18.00	
6150.5720.05	Bulle - M4 - Entrée Ouest (Rue de Vevey) - Subv. Féd. Redistr.	365'384.00			
6150.5720.30	Le Pâquier - M13(a) - RC Secteur gare - Subv. Féd. Redistr.	34'460.00		34'346.00	
6150.5720.52	Bulle - 6.1 - Voie piét. Gare-Centre Ville - Subv. Féd. Redistr.			209'418.00	
6150.5720.69	Bulle - 7.1 - MD Vevey-Moulin - Subv. féd. red.			13'511.00	
6150.5720.70	Bulle - 4.1 - Gare Interface - Subv. féd. red.			367'175.00	
6150.5720.71	Bulle - 4.2 - Gare Stationmt vélos - Subv. féd. red.			318'476.00	
6150.5720.72	Bulle - 0.1 - Gare circulation bus - Subv. féd. red.	127'925.00		319'813.00	
6150.5720.74	Bulle - 7.4 - MD franchiss. Buissons - Subv. féd. red.			337'771.00	
6150.5720.75	Bulle - 7.5 - MD Parqueterie-Cloailet - Subv. féd. red.			354'659.00	
6150.6110.01	Participation de la commune de Bulle PA1		103'655.00		16'720.00
6150.6110.02	Participation de la commune de Morlon PA1		2'672.00		431.00
6150.6110.03	Participation de la commune du Pâquier PA1		4'692.00		757.00
6150.6110.04	Participation de la commune de Riaz PA1		9'765.00		1'575.00
6150.6110.05	Participation de la commune de Vuadens PA1		7'950.00		1'282.00
6150.6110.06	Participation de la commune de Bulle PA3		25'435.00		381'921.00
6150.6110.07	Participation de la commune de Morlon PA3		628.00		9'429.00
6150.6110.08	Participation de la commune du Pâquier PA3		1'189.00		17'846.00
6150.6110.09	Participation de la commune de Riaz PA3		2'593.00		38'943.00
6150.6110.10	Participation de la commune de Vuadens PA3		2'136.00		32'066.00

Compte	Désignation	Budget 2023		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
6150.6700.01	Bulle - M2(a) - Rte de l'Intyamon - Subv.Féd.à Red		115'093.00		48'718.00
6150.6700.05	Bulle - M4 - Entrée Ouest (Rue de Vevey) - Subv.Féd.à Red		365'384.00		
6150.6700.30	Le Pâquier - M13(a) - RC Secteur gare - Subv.Féd.à Red		34'460.00		34'346.00
6150.6700.52	Bulle - 6.1 - Voie piét.Gare-Centre Ville - Subv.Féd.à Red				209'418.00
6150.6700.69	Bulle - 7.1 - MD Vevey-Moulin - Subv.féd.à red.				13'511.00
6150.6700.70	Bulle - 4.1 - Gare Interface - Subv.féd.à red.				367'175.00
6150.6700.71	Bulle - 4.2 - Gare Stationmt vélos - Subv.féd.à red.				318'476.00
6150.6700.72	Bulle - 0.1 - Gare circulation bus - Subv.féd.à red.		127'925.00		319'813.00
6150.6700.74	Bulle - 7.4 - MD franchiss.Buissons - Subv.féd.à red.				337'771.00
6150.6700.75	Bulle - 7.5 - MD Parqueterie-Closet - Subv.féd.à red.				354'659.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE			100'000.00	
79	Aménagement du territoire			100'000.00	
790	Aménagement du territoire			100'000.00	
7900	Aménagement du territoire (en général)			100'000.00	
7900.5290.03	Etudes générales			100'000.00	
	RECAPITULATIF DU BUDGET DES INVESTISSEMENTS				
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	803'577.00	803'577.00	2'504'859.00	2'504'859.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE			100'000.00	
	TOTALISATION	803'577.00	803'577.00	2'604'859.00	2'504'859.00
	Résultat				100'000.00

Rapport de gestion

Assemblée des délégués du 7 octobre 2022

Point 3 de l'ordre du jour : Budgets de fonctionnement et d'investissements 2023

1. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

a) Administration

01 Législatif et Exécutif

0120 Exécutif (Comité de direction, commissions)

Les frais relatifs au fonctionnement du Comité n'ont subi aucune modification par rapport au budget 2022.

02 Services généraux

0220 Administration générale

Concernant le mandat administratif, un montant de CHF 80'000.00 pour 2023 a été maintenu, afin de permettre d'assurer les tâches administratives du secrétariat et du chef de projet, liées à la mise en œuvre des projets d'agglomération et au soutien des communes de l'agglomération dans le développement de leurs mesures.

b) Culture, Sports et Loisirs

33 Médias

3320 Mass media (Informations intercommunales – Communication)

Les frais pour le maintien du site internet représentent un montant de CHF 1'500.00.

c) **Trafic et Télécommunications**

62 Transports publics
6220 Trafic régional et d'agglomération

Un montant de CHF 3'300'000.00 pour les coûts d'exploitation des lignes de transport pour 2023 est prévu (compte 6220.3130.00).

Les « Honoraires et frais d'étude » (compte 6220.3132.00), sont estimés à CHF 70'000.00 (dont 50 % subventionnés par le canton). Ils permettent des analyses sur le réseau et sur l'offre en transports publics. Des études devront également être menées pour la décarbonation du réseau MOBUL.

Les frais de base relatifs à l'entretien du réseau (compte 6220.3141.00) sont estimés à CHF 10'000.00.

Les subventions cantonales pour l'exploitation des 3 lignes de bus Mobul (compte 6220.4631.20) sont liées au taux de couverture atteint dans la dernière année connue.

Rappel :

Participations des communes aux frais du trafic d'agglomération

Les montants du chapitre 6220 « Trafic régional et d'agglomération » sont financés selon la clef de répartition des statuts (article 17 al. 1, lettre a), soit en francs par habitant, à raison de 25 % au prorata de la population dite légale, selon le dernier arrêté du Conseil d'Etat et à raison de 75 % au prorata de la population dite légale, pondérée par l'indice du potentiel fiscal.

A noter que la commune du Pâquier ne participe pas à ces frais, étant donné qu'elle n'est pas desservie par le réseau urbain de transports publics.

Les participations des communes sont détaillées dans l'annexe « répartition » qui accompagne le budget.

d) **Protection de l'environnement et aménagement du territoire**

79 Aménagement
7900 Aménagement du territoire

Pour 2023, un montant de CHF 80'000.00 est prévu pour les études générales en aménagement du territoire et le soutien au Comité par le bureau mandataire. Ce montant permettra également de réaliser une pré-étude pour le projet d'agglomération de 5^{ème} génération (PA5).

Commentaire :

Les charges et les produits augmentent de 2 % par rapport au budget 2021.

2. BUDGET D'INVESTISSEMENT

a) **Trafic et télécommunications**

61 Circulation routière
6150 Routes communales

Le budget des investissements prend en charge la subvention versée par Mobul à titre de solidarité, la part de la subvention reçue de la Confédération et, en revenu, la participation de la commune où les travaux se réalisent.

Liste des travaux prévus en 2023 par les communes membres :

Mesures du PA1

- **Commune de Bulle :**
M2 Réaménagement de la route entre la Halte d'Epagny et le giratoire du PRA pour un montant de CHF 472'000.00
 - M4 Réaménagement de l'axe d'entrée ouest secteur Part-Dieu – St-Denis pour un montant de CHF 2'100'00.00
 - **Commune du Pâquier :**
M13a RC Secteur gare pour un montant de CHF 184'000.00
- Total des investissements PA1 CHF 2'756'000.00**

Mesures du PA3

- **Commune de Bulle :**
M0.1 Amélioration de la circulation des bus dans le Secteur de la Gare de Bulle pour un montant de CHF 400'000.00
- Total des investissements PA3 CHF 400'000.00**

Concernant les investissements, y compris les études y relatives, la contribution est calculée pour 80 % à charge de la ou des communes où les travaux sont exécutés, ou pour laquelle/lesquelles ils sont réalisés et pour 20 % en francs par habitant, à raison de 25 % au prorata de la population dite légale selon le dernier arrêté du Conseil d'Etat et à raison de 75 % de la population dite légale pondérée par l'indice du potentiel fiscal (cf. statuts, art. 15, al.1, lettre b). Concernant le PA1, la population de 2010 et l'indice du potentiel fiscal ont été fixés à l'année 2011-2012.

Les investissements liés au PA3 seront soumis aux mêmes conditions de contribution que ceux du PA1, sur la base de la population et de l'indice du potentiel fiscal de 2017.

Mobul - Récapitulation des participations communales - BUDGET 2023

Communes	Fonctionnement Administration Culture et Loisirs Finances	Fonctionnement Transports et communications	Investissements Transports et communications (Trafic d'agglomération)	Investissements Environnement (Aménagement)	Total des participations (A inscrire dans le budget de fonctionnement des communes membres)
Bulle	137'180.00	1'251'575.00	-	19'745.00	1'408'500.00
Morlon	3'380.00	30'830.00	-	485.00	34'695.00
Le Pâquier	6'585.00	-	-	950.00	7'535.00
Riaz	14'305.00	130'525.00	-	2'060.00	146'890.00
Vuadens	12'250.00	111'770.00	-	1'765.00	125'785.00
	173'700.00	1'524'700.00	-	25'005.00	1'723'405.00

Mobul - Récapitulation des participations communales - BUDGET 2022

Communes	Fonctionnement Administration Culture et Loisirs Finances	Fonctionnement Transports et communications	Investissements Transports et communications (Trafic d'agglomération)	Investissements Environnement (Aménagement)	Total des participations (A inscrire dans le budget de fonctionnement des communes membres)
Bulle	133'135.00	1'215'641.00	0.00	0.00	1'348'776.00
Morlon	3'310.00	30'231.00	0.00	0.00	33'541.00
Le Pâquier	6'263.00	0.00	0.00	0.00	6'263.00
Riaz	13'919.00	127'118.00	0.00	0.00	141'037.00
Vuadens	11'573.00	105'710.00	0.00	0.00	117'283.00
	168'200.00	1'478'700.00	0.00	0.00	1'646'900.00

Mobul, répartition		BUDGET		2023			
de l'administration et des études générales							
fonctionnement, selon article 15, alinéa 1, lettre c) des statuts 25% au prorata de la population et 75% au prorata de la population pondérée par l'IPF							
Montant à répartir issu du fonctionnement, chapitres 0, 3, 7 et 9 (excepté chapitre 941)				173'700.00			
Montant représentant l'amortissement des investissements				25'000.00			
				<u>198'700.00</u>			
Commune	Population légale connue à l'établissement du budget	Indice du potentiel fiscal de l'année du budget	Population x IPF	25% Population et 75% Population pondérée par l'IPF	Participations aux frais de fonctionnement	Participations aux frais d'investissement	Total
Bulle	24'412	105.29	2'570'339	78.99%	137'182.37	19'744.15	156'926.52
Morlon	643	96.25	61'889	1.95%	3'378.76	496.29	3'865.05
Le Pâquier	1'338	88.01	117'757	3.79%	6'585.87	947.88	7'533.74
Riaz	2'815	91.96	258'867	8.24%	14'304.60	2'058.81	16'363.41
Vuadens	2'472	88.82	219'563	7.05%	12'248.41	1'762.87	14'011.27
	31'680		3'228'416	100.00%	173'700.00	25'000.00	198'700.00

Mobul, répartition		BUDGET		2023			
du transport							
fonctionnement et investissement, selon article 15, alinéa 1, lettre a) des statuts 25% au prorata de la population et 75% au prorata de la population pondérée par l'IPF							
Montant à répartir issu du fonctionnement, chapitres 65-69				1'524'700.00			
Montant représentant l'amortissement des investissements				0.00			
				<u>1'524'700.00</u>			
Commune	Population légale connue à l'établissement du budget	Indice du potentiel fiscal de l'année du budget	Population x IPF	25% Population et 75% Population pondérée par l'IPF	Participations aux frais de fonctionnement	Participations aux frais d'investissement	Total
Bulle	24'412	105.29	2'570'339	82.09%	1'251'574.19	0.00	1'251'574.19
Morlon	643	96.25	61'889	2.02%	30'829.00	0.00	30'829.00
Le Pâquier			0	0.00%	0.00	0.00	0.00
Riaz	2'815	91.96	258'867	8.56%	130'527.33	0.00	130'527.33
Vuadens	2'472	88.82	219'563	7.33%	111'769.48	0.00	111'769.48
	30'342		3'110'659	100.00%	1'524'700.00	0.00	1'524'700.00

des investissements des Projets d'Agglomération

Investissement, selon article 15, alinéa 1, lettre b) des statuts

80% à charge de la commune de domicile

20% au prorata de la population pondérée

Les subventions de Mobul et les participations à Mobul seront respectivement versées et facturées à la fin de réalisation de l'ensemble des mesures de chaque projet d'agglomération.

Selon décision du comité, la répartition des montants d'Investissement du PA1 se fait sur la base de la population légale de 2010 et l'ICF 2011-2012.

PA 1

Montant à répartir Issu de l'Investissement, chapitre 62

PA1

Commune	Population légale au 31.12.2010	Indice régional total de la capacité financière (2011-2012)	Population fois l'Indice	Ratio	Subvention de Mobul PA1 (20 %)	Participation à Mobul PA1
Bulle	18'947	123.17	2'333'702	80.52%	120'119.19	103'653.54
Morton	590	101.98	60'168	2.09%	0.00	2'672.43
Le Pâquier	1'094	96.57	105'649	3.65%	8'614.90	4'692.44
Riaz	2'153	102.12	219'864	7.59%	0.00	9'765.48
Vuadens	1'982	90.31	178'994	6.18%	0.00	7'950.20
	24'766		2'898'377	100.00%	128'734.09	128'734.09

Selon décision du comité, la répartition des montants d'Investissement du PA3 se fait sur la base de la population légale de 2017 et l'IPF 2017.

PA 3

Montant à répartir Issu de l'Investissement, chapitre 62

PA3

Commune	Population légale au 31.12.2017	Indice du potentiel fiscal de l'année du budget	Population x IPF	25% Population et 75% Population pondérée par l'IPF	Subvention de Mobul PA3 (20%)	Participation à Mobul PA3
Bulle	22'709	107.67	2'445'078	79.53%	31'981.32	25'435.56
Morton	595	99.48	59'191	1.96%	0.00	627.99
Le Pâquier	1'309	80.80	105'767	3.72%	0.00	1'188.64
Riaz	2'627	90.84	238'637	8.11%	0.00	2'593.56
Vuadens	2'317	82.53	191'222	6.68%	0.00	2'135.58
	29'557		3'039'895	100.00%	31'981.32	31'981.32

160'715.41

En conclusion, le Comité invite l'Assemblée des délégués à approuver les budgets de fonctionnement et d'investissements 2023, tels qu'ils lui sont présentés.

M. le Préfet remercie M. Jungo ainsi que les auteurs des comptes en question, et passe la parole au représentant de la Commission financière, M. Alain Heimo, pour leur rapport. Il relève qu'il s'agit de la première intervention en Assemblée des délégués de la Commission financière, suite à l'obligation, pour les associations, de constituer une commission. Sa composition est la suivante :

- Mme Laurence Corminboeuf, Conseillère communale à Riaz
- Monsieur David Seydoux, Conseiller communal à Bulle
- Monsieur Alain Heimo, Conseiller communal à Vuadens

M. A. Heimo donne lecture du rapport de la Commission financière.

Rapport de la commission financière

Mesdames, Messieurs,

Depuis la mise en vigueur de la nouvelle Loi sur les finances communales, une commission financière a dû être créée et elle est composée des conseillers communaux suivants :

- Mme Laurence CORMINBOEUF de la commune du Pâquier
- M. David SEYDOUX de la commune de Bulle
- Et Alain Heimo de la commune de Vuadens

Pour cette première commission, nous nous sommes réunis le 16 septembre dernier accompagnés de Mme Marie-France ROTH PASQUIER et M. Cédric JUNGO.

Nous avons examiné les budgets de fonctionnement et d'investissement 2023 et nous nous sommes penchés plus spécialement sur les différences avec les budgets précédents. Nous avons pu poser plusieurs questions auxquelles M. Jungo a répondu à notre entière satisfaction.

De ce fait, la commission financière préavise favorablement les budgets 2023 et les soumet à l'approbation de l'assemblée des délégués aujourd'hui.

Pour la commission financière, Alain Heimo

M. le Préfet remercie M. Heimo et demande à l'Assemblée d'approuver les budgets de l'exercice 2023.

- **L'Assemblée des délégués, à l'unanimité des membres présents, approuve les budgets de fonctionnement et d'investissements 2023 tels que présentés.**

5. Divers

M. le Préfet cède la parole à la Présidente, Mme Marie-France Roth Pasquier.

Mme Roth Pasquier souhaite communiquer à cette Assemblée quelques informations.

Projets d'agglomération

Pour rappel, le projet d'agglomération de 4^{ème} génération (PA4) a été déposé en mars 2021. Ce dernier a été retenu en juin 2022 par la Confédération, parmi 32 autres projets en Suisse. Le cofinancement de la Confédération sera de l'ordre de 35 % sur les mesures retenues, qui représente un montant d'env. 13 mio. en

faveur des communes de Mobul. Un arrêté fédéral sera signé en 2023, pour une réalisation des mesures entre 2024 et 2028. Les membres du Comité directeur ont été convoqués le 11.08.2022 à un entretien technique avec l'ARE, pour discuter de certaines mesures sur lesquelles des éclaircissements étaient nécessaires. Dans le budget 2023, une pré étude est prévue pour le projet d'agglomération de 5^{ème} génération (PA5), à l'horizon 2029-2033, qui déterminera si nous déposons ou pas un PA5.

Périmètres cantonaux des agglomérations

En date du 21.09.2022, Mobul a reçu de la DIAF, une mise en consultation de l'avant-projet des périmètres cantonaux des agglomérations, avec un délai au 31.10.2022 pour nous prononcer.

Elle relève qu'une convocation a été adressée par la Préfecture de la Gruyère, à l'attention de M. Didier Castella, Conseiller d'Etat, Directeur de la DIAF, ainsi qu'aux communes concernées, pour discuter de l'éventualité de l'intégration de ces quatre communes au périmètre cantonal.

Vélostation

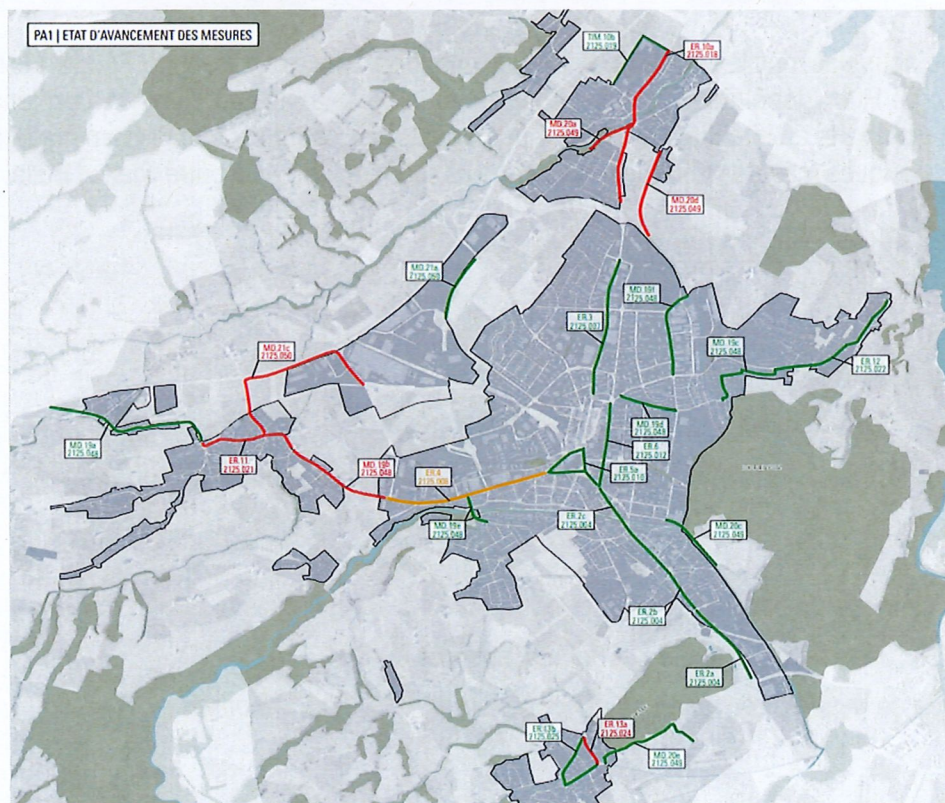
Elle informe l'Assemblée de l'inauguration de la vélostation et Voie verte à la gare, ce samedi 8 octobre 2022 dès 10h. Ces objets font partie du PA3, et ont été cofinancés par le canton et la Confédération. Les personnes n'ayant pas reçu d'invitation sont bien entendu les bienvenues à cette manifestation.

Elle passe la parole à M. Jungo pour l'état de la situation de l'avancement des mesures faisant partie du PA1 et du PA3.

Avancement mesures PA1 et PA3

M. C. Jungo explique l'état de situation des mesures de ces deux projets d'agglomération.

PA1 (délai factures finales : 11.2027)

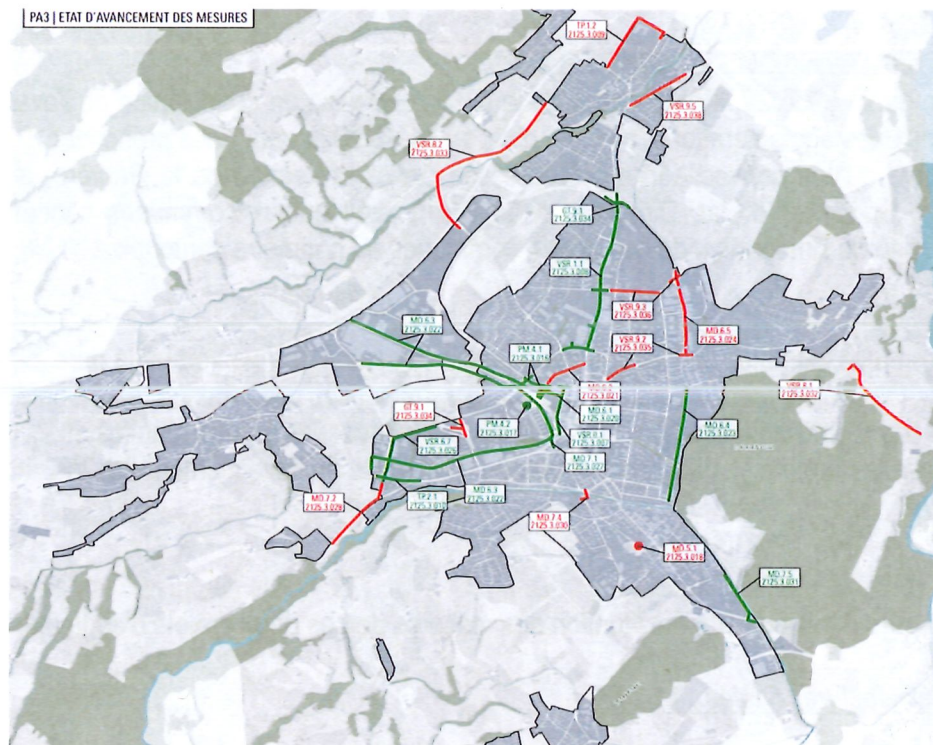


Les mesures en vert sur ces plans sont terminées, celle en oranges (rue de Vevey) sera réalisée en 2023-2024 et celles en rouge n'ont pas encore débuté.

Nous voyons les différents axes d'entrée sur Bulle, que ce soit l'axe sud (Ancien-Comté – route de l'Intyamon) ou l'axe nord (route de Riaz), qui sont réalisés. Toutes les autres mesures de mobilité douce sont réalisées.

Il restera la traversée de la localité de Riaz, Vuadens et de la route cantonale à Le Pâquier, dont les travaux débiteront en 2023.

PA3 (délai début des travaux :2025)



Comme nous pouvons le constater, les travaux ont déjà bien avancé sur ce PA3. Nous retrouvons notamment la route de Riaz (dépôt des voies bus complémentaires à la mesure du PA1), l'esplanade du Château-d'Enbas, la Voie verte en direction de Planchy (importante réalisation) et tout le réaménagement autour de la gare. Il reste quelques mesures en rouge, dont certains réaménagements entre Riaz et Bulle, pour modérer le trafic.

Etat d'avancement du PA1 et du PA3

PA1

- > Départ difficile
- > Retard dans la mise en œuvre de certaines mesures
- > Les principes stratégiques définis en 2007 sont toujours d'actualité au PA4

PA3

- > L'agglomération est plus efficace
- > Amélioration/réorientation de certaines mesures du PA1
- > Degré de mise en œuvre élevé et bonne tenue des délais annoncés

Bilan

- > Différence très marquée entre les bilans du PA1 et du PA3
- > L'agglomération s'enrichit à chaque génération de l'expérience des PA précédents
- > Le PA3 rattrape les retards pris au PA1 et établit des bases saines pour le PA4
- > La continuité des stratégies sectorielles est assurée depuis 2007

Fréquentation des lignes urbaines Mobul



En 2021, la fréquentation a progressé de 20,58% en raison de la reprise des activités économiques et sociales après une phase d'arrêt marquée par la pandémie.

Par rapport à 2019, une diminution du nombre de voyageurs (-12,3%) a été enregistrée.

Le niveau de fréquentation a progressé au cours de l'année et surtout à partir de la rentrée scolaire du mois d'août.

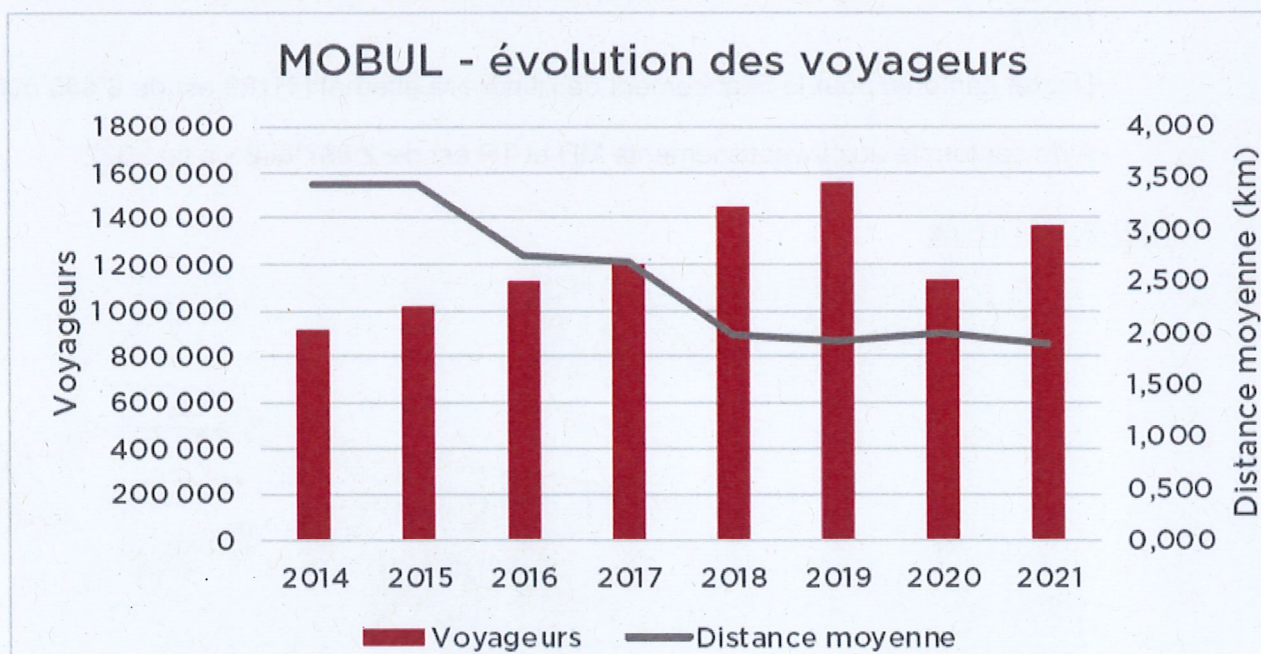
La fréquentation sur la ligne 203 a doublé grâce au développement de l'offre sur la ligne.

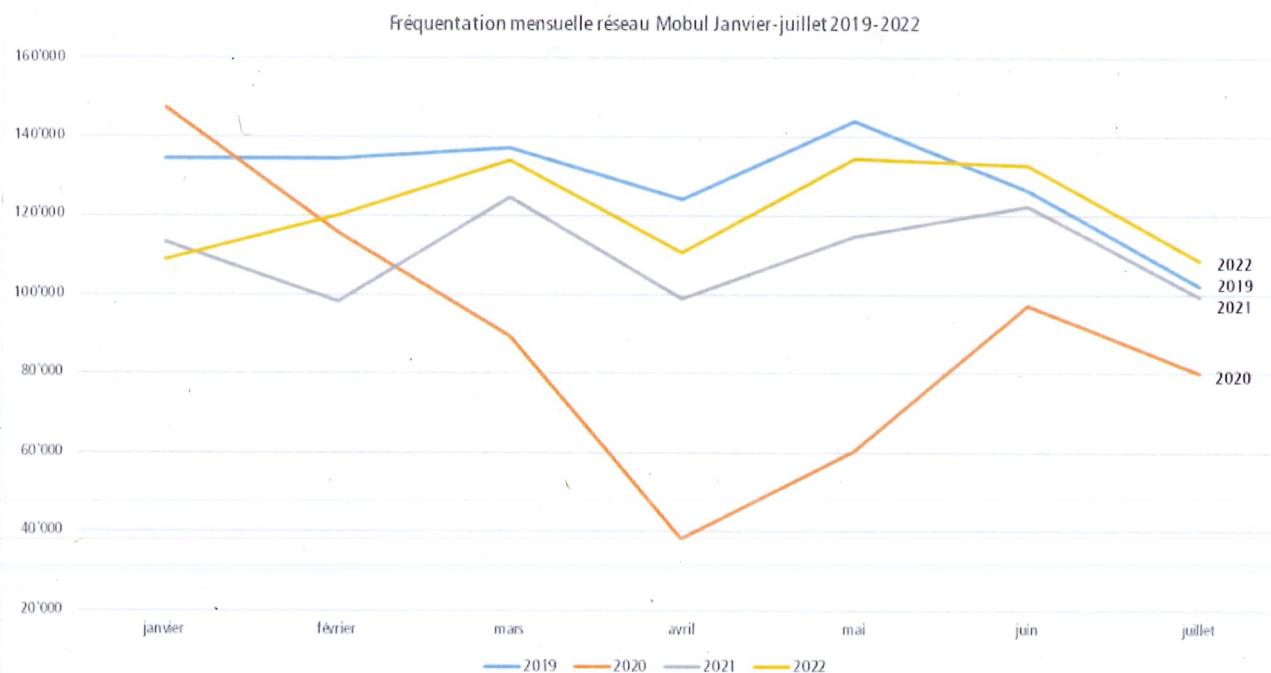
[Voir le graphique](#)

FRÉQUENTATION DES LIGNES

Lignes	Voyageurs 2020	%	Voyageurs 2021	%	Evolution
201 La Tour-de-Trême - Riaz, Hôpital	500'055	44,11%	575'097	42,08%	15,01%
202 Morlon, Église - Vuadens, Le Maupas	602'360	53,14%	729'536	53,37%	21,11%
203 Bulle, Bouleyres - Bulle, Industrie	31'124	2,75%	62'183	4,55%	99,79%
Total	1'133'539	100%	1'366'817	100%	20,58%

Il relève, avec satisfaction, que la fréquentation de la ligne 203 a doublé.





Subventions fédérales et aide cantonale

PA1 : cofinancement accordé en priorité A pour **9.27 Mio.** de francs (35% de 26.49 Mio.)

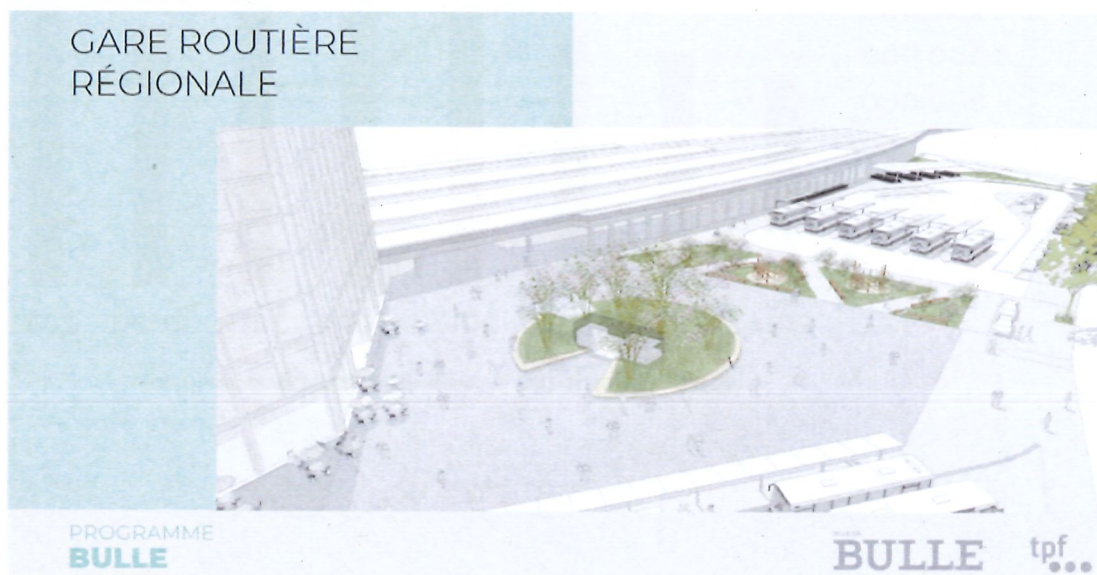
PA3 : cofinancement accordé en priorité A pour **13.67 millions** de francs (40% de 33.18 Mio.)

PA4 en cours : cofinancement en priorité A pour environ **13.00 millions** de francs (35%)

Décret cantonal pour le financement de l'itinéraire alternatif H189 est de **6'450'000.-**

Aide cantonale aux investissements MD et TP est de **2'897'648.-** à fin 2022

HUB Mobilité à Bulle



Comme annoncé, ce samedi 08.10.2022 aura lieu l'inauguration de la vélostation et de la Voie verte jusqu'à Planchy (1,6 km). Il explique le développement et les différents aménagements de la gare routière. Sur le plan se trouvent le nouveau bâtiment des TPF, la nouvelle place de la gare pas encore arborisée, l'interface urbain Mobul réalisé avec des marquises qui seront végétalisées ainsi que la nouvelle gare routière.

Mme Roth Pasquier se permet de faire une petite remarque sur la partie « gare routière » dessinée sur l'image, que les TPF n'ont pas prévu de réaliser à court terme. Des discussions devront avoir lieu entre le canton, la VdB et les TPF, dans le but de réaliser cette gare routière telle que reproduite sur ce plan et présentée au Conseil général.

M. Le Préfet se permet une parenthèse au niveau des périmètres cantonaux. Le délai du préavis de consultation étant fixé au 31.10.2022, il s'est engagé envers les syndicats concernés à organiser une séance avec toutes les parties impliquées, dont la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) et l'Association de communes Mobul, en date du 14.10.2022, au Château de Bulle, pour une dernière explication et afin de dissiper les derniers doutes.

M. le Préfet demande s'il y a d'autres commentaires et d'autres divers.

- **L'Assemblée des délégués, à l'unanimité des membres présents, prend note des différents éléments énoncés dans les divers.**

M. le Préfet remercie les Délégués et toutes les personnes présentes d'avoir assisté à cette séance et clôt les débats à 08h00.

La Secrétaire
Laurence JENNY

Le Président
Vincent BOSSON, Préfet

Annexe I : **Budgets 2023 signés**

Bulle, le 17 octobre 2022

Distribution :

Mmes et MM. les membres de l'Assemblée des délégués Mobul

Mmes et MM. les membres du Comité de direction Mobul

M. Cédric JUNGO, Chef de projet MOBUL, Ville de Bulle

M. Robert VERSCHUUR, Comptable, Ville de Bulle

M. Michael BLANCHARD, Coordinateur des agglomérations (DIME)

Mme Katia Meier, Aménagiste (SECA)

M. Grégoire CANTIN, Chef du Service de la mobilité (SMo)

Mme Béatrice BALSIGER, Cheffe de section Service de l'environnement (SEn)

Secrétariat communal de Bulle

Secrétariat communal de Morlon

Secrétariat communal Le Pâquier

Secrétariat communal de Riaz

Secrétariat communal de Vuadens

